

*Bulletin n° 92*

# **Droit de la mer**



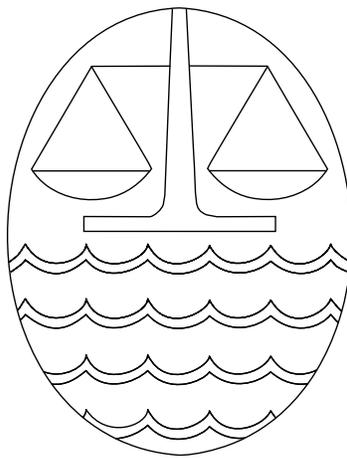
*Division des affaires maritimes  
et du droit de la mer  
Bureau des affaires juridiques*



Nations Unies

Division des affaires maritimes et du droit de la mer  
Bureau des affaires juridiques

# **Droit** *de la mer*



*Bulletin n° 92*



Nations Unies  
New York, 2019

## NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les textes des traités et les textes législatifs nationaux contenus dans le *Bulletin* sont reproduits tels qu'ils ont été transmis au Secrétariat.

En outre, la publication dans le *Bulletin* d'informations concernant les suites données, en matière de droit de la mer, à des mesures ou des décisions adoptées par des États ne saurait impliquer reconnaissance, de la part de l'Organisation des Nations Unies, de la validité des mesures et décisions en question.

LES INFORMATIONS PUBLIÉES DANS LE PRÉSENT *BULLETIN* PEUVENT ÊTRE REPRODUITES  
EN TOUT OU EN PARTIE, MAIS AVEC INDICATION DE SOURCE.

Publication des Nations Unies  
eISSN 2521-78X

Copyright © Nations Unies, 2019  
Tous droits réservés  
Imprimé aux Nations Unies, New York

# TABLE DES MATIÈRES

I.	CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER	
1.	Tableau récapitulatif l'état de la Convention et des accords connexes.....	1
2.	Listes chronologiques des ratifications, adhésions et déclarations de succession concernant la Convention et les accords connexes	
a)	La Convention.....	11
b)	Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention.....	13
c)	Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention relatives à la conservation et à la gestion des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs.....	14
II.	INFORMATIONS JURIDIQUES RELATIVES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER	
	TRAITÉS BILATÉRAUX	
1.	Lituanie, Fédération de Russie et Suède : Accord entre le Gouvernement de la République de Lituanie, le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant le point de rencontre des limites de la zone économique exclusive et du plateau continental de chaque pays dans la mer Baltique, 30 novembre 2005.....	17
2.	Lituanie et Suède : Accord entre le Gouvernement de la République de Lituanie et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant la délimitation de la zone économique exclusive et du plateau continental de chaque pays dans la mer Baltique, 10 avril 2014.....	19
III.	COMMUNICATIONS DES ÉTATS	
A.	ÉQUATEUR ET PÉROU : DÉCLARATION CONJOINTE PROCLAMANT LE GOLFE DE GUAYAQUIL BAIE HISTORIQUE, 23 NOVEMBRE 2012.....	21
B.	MEXIQUE : NOTE VERBALE DATÉE DU 14 SEPTEMBRE 2016, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LA MISSION PERMANENTE DU MEXIQUE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES.....	22
IV.	AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DROIT DE LA MER	
A.	LISTE DES CONCILIEATEURS, DES ARBITRES ET DES EXPERTS DÉSIGNÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2 DES ANNEXES V, VII ET VIII DE LA CONVENTION, AU 30 NOVEMBRE 2016 Liste des conciliateurs et des arbitres désignés en application de l'article 2 des annexes V et VII de la Convention.....	23
B.	DOCUMENTS DIVERS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES	28

## I. CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

ÉTAT, AU 30 NOVEMBRE 2016, DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER, DE L'ACCORD RELATIF À L'APPLICATION DE LA PARTIE XI DE LA CONVENTION ET DE L'ACCORD AUX FINS DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION RELATIVES À LA CONSERVATION ET À LA GESTION DES STOCKS DE POISSONS DONT LES DÉPLACEMENTS S'EFFECTUENT TANT À L'INTÉRIEUR QU'AU-DELÀ DE ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES (STOCKS CHEVAUCHANTS) ET DES STOCKS DE POISSONS GRANDS MIGRATEURS<sup>1</sup>

### 1. Tableau récapitulatif l'état de la Convention et des accords connexes

Ce tableau récapitulatif, établi par la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques, est une synthèse non officielle de la participation à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et aux deux accords connexes. Pour obtenir des informations officielles sur l'état de ces traités, se reporter au site <https://treaties.un.org/>, à la page Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général.

Le symbole  indique : i) qu'une déclaration a été faite par l'État lors de la ratification ou de l'adhésion, ou à n'importe quel moment par la suite, ou ii) qu'une déclaration a été confirmée lors de la succession. Le double symbole   indique que deux déclarations ont été faites par l'État. L'abréviation (cf) indique une confirmation formelle; (a) une adhésion; (s) une succession; (sd) une signature définitive; (p) un consentement à être lié; (ps) une procédure simplifiée. Les noms des États qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies sont en italique; les rangées grises indiquent les États sans littoral.

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)		Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)		Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)	
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
TOTAUX	157	168	79	150	59	83
Afghanistan	18/03/83					
Afrique du Sud	05/12/84	23/12/97 <input type="checkbox"/>	03/10/94	23/12/97		14/08/03(a)
Albanie		23/06/03(a)		23/06/03(p)		
Algérie	10/12/82 <input type="checkbox"/>	11/06/96 <input type="checkbox"/>	29/07/94	11/06/96(p)		

<sup>1</sup> Source : Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général, chapitre XXI (<https://treaties.un.org>), à la rubrique « État des traités déposés auprès du Secrétaire général ». Aux termes des paragraphes 1 et 2 de l'article 308 de la Convention :

« 1. La Convention entre en vigueur douze mois après la date de dépôt du soixantième instrument de ratification ou d'adhésion.

« 2. Pour chaque État qui ratifie la Convention ou y adhère après le dépôt du soixantième instrument de ratification ou d'adhésion, la Convention entre en vigueur le trentième jour qui suit la date de dépôt de l'instrument de ratification ou d'adhésion, sous réserve du paragraphe 1. »

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Déclaration
Allemagne		14/10/94(a)	☐	29/07/94	14/10/94	28/08/96	19/12/03		☐
Andorre									
Angola	10/12/82☐	05/12/90	☐		07/09/10(a)				
Antigua-et-Barbuda	07/02/83	02/02/89			03/05/16(a)				
Arabie saoudite	07/12/84	24/04/96	☐		24/04/96(p)				
Argentine	05/10/84☐	01/12/95	☐	29/07/94	01/12/95	04/12/95			
Arménie		09/12/02(a)			09/12/02(a)				
Australie	10/12/82	05/10/94	☐	29/07/94	05/10/94	04/12/95	23/12/99		
Autriche	10/12/82	14/07/95	☐	29/07/94	14/07/95	27/06/96	19/12/03		☐
Azerbaïdjan		16/06/16(a)			16/06/16(a)				
Bahamas	10/12/82	29/07/83		29/07/94	28/07/95(ps)		16/01/97(a)		
Bahreïn	10/12/82	30/05/85							
Bangladesh	10/12/82	27/07/01	☐☐		27/07/01(a)	04/12/95	05/11/12		
Barbade	10/12/82	12/10/93		15/11/94	28/07/95(ps)		22/09/00(a)		
Bélarus	10/12/82☐	30/08/06	☐		30/08/06(a)				
Belgique	05/12/84☐	13/11/98	☐	29/07/94	13/11/98(p)	03/10/96	19/12/03		☐
Belize	10/12/82	13/08/83			21/10/94(sd)	04/12/95	14/07/05		
Bénin	30/08/83	16/10/97			16/10/97(p)				
Bhoutan	10/12/82								
Bolivie (État plurinational de)	27/11/84☐	28/04/95			28/04/95(p)				
Bosnie-Herzégovine		12/01/94(s)							
Botswana	05/12/84	02/05/90			31/01/05(a)				
Brésil	10/12/82☐	22/12/88	☐	29/07/94	25/10/07	04/12/95	08/03/00		
Brunéi Darussalam	05/12/84	05/11/96			05/11/96(p)				
Bulgarie	10/12/82	15/05/96	☐		15/05/96(a)		13/12/06(a)		☐

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Burkina Faso	10/12/82	25/01/05		30/11/94	25/01/05(p)	15/10/96			
Burundi	10/12/82								
Cabo Verde	10/12/82	10/08/87		29/07/94	23/04/08				
Cambodge	01/07/83								
Cameroun	10/12/82	19/11/85		24/05/95	28/08/02				
Canada	10/12/82	07/11/03		29/07/94	07/11/03	04/12/95	03/08/99		
Chili	10/12/82	25/08/97			25/08/97(a)		11/02/16(a)		
Chine	10/12/82	07/06/96		29/07/94	07/06/96(p)	06/11/96			
Chypre	10/12/82	12/12/88		01/11/94	27/07/95		25/09/02(a)		
Colombie	10/12/82								
Comores	06/12/84	21/06/94							
Congo	10/12/82	09/07/08			09/07/08(p)				
Costa Rica	10/12/82	21/09/92			20/09/01(a)		18/06/01(a)		
Côte d'Ivoire	10/12/82	26/03/84		25/11/94	28/07/95(ps)	24/01/96			
Croatie		05/04/95(s)			05/04/95(p)		10/09/13(a)		
Cuba	10/12/82	15/08/84			17/10/02(a)				
Danemark	10/12/82	16/11/04		29/07/94	16/11/04	27/06/96	19/12/03		
Djibouti	10/12/82	08/10/91							
Dominique	28/03/83	24/10/91							
Égypte	10/12/82	26/08/83		22/03/95		05/12/95			
El Salvador	05/12/84								
Émirats arabes unis	10/12/82								
Équateur		24/09/12(a)			24/09/12(p)				
Érythrée									
Espagne	04/12/84	15/01/97		29/07/94	15/01/97	03/12/96	19/12/03		

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Estonie		26/08/05(a)	☐		26/08/05(a)			07/08/06(a)	☐
État de Palestine		02/01/15(a)			02/01/15(p)				
États-Unis d'Amérique				29/07/94		04/12/95		21/08/96	☐
Éthiopie	10/12/82								
Ex-République yougoslave de Macédoine		19/08/94(s)			19/08/94(p)				
Fédération de Russie	10/12/82☐	12/03/97	☐		12/03/97(a)	04/12/95		04/08/97	☐
Fidji	10/12/82	10/12/82		29/07/94	28/07/95	04/12/95		12/12/96	
Finlande	10/12/82☐	21/06/96	☐	29/07/94	21/06/96	27/06/96		19/12/03	☐
France	10/12/82☐	11/04/96	☐	29/07/94	11/04/96	04/12/96☐		19/12/03	☐
Gabon	10/12/82	11/03/98	☐	04/04/95	11/03/98(p)				
Gambie	10/12/82	22/05/84				07/10/96			
Géorgie		21/03/96(a)			21/03/96(p)				
Ghana	10/12/82	07/06/83	☐	16/11/94	23/09/16(a)				
Grèce	10/12/82☐	21/07/95	☐	29/07/94	21/07/95	27/06/96		19/12/03	☐
Grenade	10/12/82	25/04/91		14/11/94	28/07/95(ps)				
Guatemala	08/07/83	11/02/97	☐		11/02/97(p)				
Guinée	04/10/84☐	06/09/85		26/08/94	28/07/95(ps)			16/09/05(a)	
Guinée équatoriale	30/01/84	21/07/97	☐		21/07/97(p)				
Guinée-Bissau	10/12/82	25/08/86	☐			04/12/95			
Guyana	10/12/82	16/11/93			25/09/08(a)				
Haiti	10/12/82	31/07/96			31/07/96(p)				
Honduras	10/12/82	05/10/93	☐		28/07/03(a)				
Hongrie	10/12/82	05/02/02	☐		05/02/02(a)			16/05/08(a)	☐
Îles Cook	10/12/82	15/02/95			15/02/95 (a)			01/04/99(a)	

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Îles Marshall		09/08/91(a)				04/12/95		19/03/03	
Îles Salomon	10/12/82	23/06/97		23/06/97(p)			13/02/97(a)		
Inde	10/12/82	29/06/95	☐	29/07/94	29/06/95		19/08/03(a)	☐	
Indonésie	10/12/82	03/02/86		29/07/94	02/06/00	04/12/95	28/09/09		
Iran (République islamique d')	10/12/82☐						17/04/98(a)		
Iraq	10/12/82☐	30/07/85							
Irlande	10/12/82	21/06/96	☐	29/07/94	21/06/96	27/06/96	19/12/03	☐	
Islande	10/12/82	21/06/85	☐	29/07/94	28/07/95(ps)	04/12/95	14/02/97		
Israël						04/12/95			
Italie	07/12/84☐	13/01/95	☐☐	29/07/94	13/01/95	27/06/96	19/12/03	☐	
Jamaïque	10/12/82	21/03/83		29/07/94	28/07/95(ps)	04/12/95			
Japon	07/02/83	20/06/96		29/07/94	20/06/96	19/11/96	07/08/06		
Jordanie		27/11/95(a)		27/11/95(p)					
Kazakhstan									
Kenya	10/12/82	02/03/89		29/07/94(sd)			13/07/04(a)		
Kirghizistan									
Kiribati		24/02/03(a)	☐	24/02/03(p)			15/09/05(a)		
Koweït	10/12/82	02/05/86	☐	02/08/02(a)					
Lesotho	10/12/82	31/05/07		31/05/07(p)					
Lettonie		23/12/04(a)	☐	23/12/04(a)			05/02/07(a)	☐	
Liban	07/12/84	05/01/95		05/01/95(p)					
Libéria	10/12/82	25/09/08		25/09/08(p)			16/09/05(a)		
Libye	03/12/84								
Liechtenstein	30/11/84								
Lituanie		12/11/03(a)	☐	12/11/03(a)			01/03/07(a)	☐	

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Luxembourg	05/12/84	05/10/00		29/07/94	05/10/00	27/06/96	19/12/03		
Madagascar	25/02/83	22/08/01			22/08/01(p)				
Malaisie	10/12/82	14/10/96		02/08/94	14/10/96(p)				
Malawi	07/12/84	28/09/10			28/09/10(p)				
Maldives	10/12/82	07/09/00		10/10/94	07/09/00(p)	08/10/96	30/12/98		
Mali	19/10/83	16/07/85							
Malte	10/12/82	20/05/93		29/07/94	26/06/96		11/11/01(a)		
Maroc	10/12/82	31/05/07		19/10/94	31/05/07	04/12/95	19/09/12		
Maurice	10/12/82	04/11/94			04/11/94(p)		25/03/97(a)		
Mauritanie	10/12/82	17/07/96		02/08/94	17/07/96(p)	21/12/95			
Mexique	10/12/82	18/03/83			10/04/03(a)				
Micronésie (États fédérés de)		29/04/91(a)		10/08/94	06/09/95	04/12/95	23/05/97		
Monaco	10/12/82	20/03/96		30/11/94	20/03/96(p)		09/06/99(a)		
Mongolie	10/12/82	13/08/96		17/08/94	13/08/96(p)				
Monténégro		23/10/06(s)			23/10/06(s)				
Mozambique	10/12/82	13/03/97			13/03/97(a)		10/12/08(a)		
Myanmar	10/12/82	21/05/96			21/05/96(a)				
Namibie	10/12/82	18/04/83		29/07/94	28/07/95(ps)	19/04/96	08/04/98		
Nauru	10/12/82	23/01/96			23/01/96(p)		10/01/97(a)		
Népal	10/12/82	02/11/98			02/11/98(p)				
Nicaragua	09/12/84	03/05/00			03/05/00(p)				
Niger	10/12/82	07/08/13			07/08/13(p)				
Nigéria	10/12/82	14/08/86		25/10/94	28/07/95(ps)		02/11/09(a)		
Nioué	05/12/84	11/10/06			11/10/06(p)	04/12/95	11/10/06		
Norvège	10/12/82	24/06/96			24/06/96(a)	04/12/95	30/12/96		

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
Nouvelle-Zélande	10/12/82	19/07/96		29/07/94	19/07/96	04/12/95	18/04/01		
Oman	01/07/83	17/08/89			26/02/97(a)		14/05/08(a)		
Ouganda	10/12/82	09/11/90		09/08/94	28/07/95(ps)	10/10/96			
Ouzbékistan									
Pakistan	10/12/82	26/02/97		10/08/94	26/02/97(p)	15/02/96			
Palaos		30/09/96(a)			30/09/96(p)		26/03/08(a)		
Panama	10/12/82	01/07/96			01/07/96(p)		16/12/08(a)		
Papouasie- Nouvelle-Guinée	10/12/82	14/01/97			14/01/97(p)	04/12/95	04/06/99		
Paraguay	10/12/82	26/09/86		29/07/94	10/07/95				
Pays-Bas	10/12/82	28/06/96		29/07/94	28/06/96	28/06/96	19/12/03		
Pérou									
Philippines	10/12/82	08/05/84		15/11/94	23/07/97	30/08/96	24/09/14		
Pologne	10/12/82	13/11/98		29/07/94	13/11/98(p)		14/03/06(a)		
Portugal	10/12/82	03/11/97		29/07/94	03/11/97	27/06/96	19/12/03		
Qatar	27/11/84	09/12/02			09/12/02(p)				
République arabe syrienne									
République centrafricaine	04/12/84								
République de Corée	14/03/83	29/01/96		07/11/94	29/01/96	26/11/96	01/02/08		
République de Moldova		06/02/07(a)			06/02/07(p)				
République démocratique du Congo	22/08/83	17/02/89							
République démocratique populaire lao	10/12/82	05/06/98		27/10/94	05/06/98(p)				
République dominicaine	10/12/82	10/07/09			10/07/09(p)				

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année
République populaire démocratique de Corée	10/12/82								
République tchèque	22/02/93	21/06/96	<input type="checkbox"/>	16/11/94	21/06/96		19/03/07(a)		<input type="checkbox"/>
République-Unie de Tanzanie	10/12/82	30/09/85	<input type="checkbox"/>	07/10/94	25/06/98				
Roumanie	10/12/82 <input type="checkbox"/>	17/12/96	<input type="checkbox"/>		17/12/96(a)		16/07/07(a)		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		25/07/97(a)	<input type="checkbox"/>	29/07/94	25/07/97	04/12/95	10/12/01 19/12/03 <sup>2</sup>		<input type="checkbox"/>
Rwanda	10/12/82								
Saint-Kitts-et-Nevis	07/12/84	07/01/93							
Saint-Marin									
Saint-Siège									
Saint-Vincent-et-les Grenadines	10/12/82	01/10/93	<input type="checkbox"/>				29/10/10(a)		
Sainte-Lucie	10/12/82	27/03/85				12/12/95	09/08/96		
Samoa	28/09/84	14/08/95		07/07/95	14/08/95(p)	04/12/95	25/10/96		
Sao Tomé-et-Principe	13/07/83 <input type="checkbox"/>	03/11/87							
Sénégal	10/12/82	25/10/84		09/08/94	25/07/95	04/12/95	30/01/97		
Serbie	<sup>3</sup>	12/03/01(s)	<input type="checkbox"/>	12/05/95	28/07/95(ps) <sup>4</sup>				
Seychelles	10/12/82	16/09/91		29/07/94	15/12/94	04/12/96	20/03/98		

<sup>2</sup> Voir *Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 7, disponible à [https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg\\_no=XXI-7&chapter=21&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-7&chapter=21&clang=_fr).

<sup>3</sup> Voir *Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 6, disponible à [https://treaties.un.org/pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg\\_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtdsg&clang=_fr).

<sup>4</sup> Voir *Traité multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 6.a, disponible à [https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg\\_no=XXI-6-a&chapter=21&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=XXI-6-a&chapter=21&clang=_fr).

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Sierra Leone	10/12/82	12/12/94		29/07/94	12/12/94(p)				
Singapour	10/12/82	17/11/94		14/11/94	17/11/94(p)				
Slovaquie	28/05/93	08/05/96		19/01/95	08/05/96			06/11/08(a)	
Slovénie		16/06/95(s)			16/06/95			15/06/06(a)	
Somalie	10/12/82	24/07/89							
Soudan	10/12/82	23/01/85		29/07/94					
Soudan du Sud									
Sri Lanka	10/12/82	19/07/94		29/07/94	28/07/95(ps)	09/10/96		24/10/96	
Suède	10/12/82	25/06/96		29/07/94	25/06/96	27/06/96		19/12/03	
Suisse	17/10/84	01/05/09		26/10/94	01/05/09				
Suriname	10/12/82	09/07/98			09/07/98(p)				
Swaziland	18/01/84	24/09/12		12/10/94	24/09/12(p)				
Tadjikistan									
Tchad	10/12/82	14/08/09			14/08/09(p)				
Thaïlande	10/12/82	15/05/11			15/05/11(a)				
Timor-Leste		08/01/13(a)			08/01/13(p)				
Togo	10/12/82	16/04/85		03/08/94	28/07/95(ps)				
Tonga		02/08/95(a)			02/08/95(p)	04/12/95		31/07/96	
Trinité-et-Tobago	10/12/82	25/04/86		10/10/94	28/07/95(ps)			13/09/06(a)	
Tunisie	10/12/82	24/04/85		15/05/95	24/05/02				
Turkménistan									
Turquie									
Tuvalu	10/12/82	09/12/02			09/12/02(p)			02/02/09(a)	
Ukraine	10/12/82	26/07/99		28/02/95	26/07/99	04/12/95		27/02/03	
Union européenne	07/12/84	01/04/98(cf)		29/07/94	01/04/98(cf)	27/06/96		19/12/03	

État ou entité	Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (en vigueur depuis le 16/11/1994)			Accord relatif à l'application de la Partie XI (en vigueur depuis le 28/07/1996)			Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants (en vigueur depuis le 11/12/2001)		
	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration	Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année		Signature jour/mois/année	Ratification/ adhésion jour/mois/année	Déclaration
Uruguay	10/12/82	10/12/92		29/07/94	07/08/07		16/01/96	10/09/99	
Vanuatu	10/12/82	10/08/99		29/07/94	10/08/99(p)		23/07/96		
Venezuela (République bolivarienne du)									
Viet Nam	10/12/82	25/07/94			27/04/06(a)				
Yémen	10/12/82	21/07/87			13/10/14(a)				
Zambie	10/12/82	07/03/83		13/10/94	28/07/95(ps)				
Zimbabwe	10/12/82	24/02/93		28/10/94	28/07/95(ps)				
TOTAUX	157	168		79	150		59	83	

## 2. *Listes chronologiques des ratifications, adhésions et déclarations de succession concernant la Convention et les accords connexes*

### a) *La Convention*

1. Fidji (10 décembre 1982)
2. Zambie (7 mars 1983)
3. Mexique (18 mars 1983)
4. Jamaïque (21 mars 1983)
5. Namibie (18 avril 1983)
6. Ghana (7 juin 1983)
7. Bahamas (29 juillet 1983)
8. Belize (13 août 1983)
9. Égypte (26 août 1983)
10. Côte d'Ivoire (26 mars 1984)
11. Philippines (8 mai 1984)
12. Gambie (22 mai 1984)
13. Cuba (15 août 1984)
14. Sénégal (25 octobre 1984)
15. Soudan (23 janvier 1985)
16. Sainte-Lucie (27 mars 1985)
17. Togo (16 avril 1985)
18. Tunisie (24 avril 1985)
19. Bahreïn (30 mai 1985)
20. Islande (21 juin 1985)
21. Mali (16 juillet 1985)
22. Iraq (30 juillet 1985)
23. Guinée (6 septembre 1985)
24. République-Unie de Tanzanie (30 septembre 1985)
25. Cameroun (19 novembre 1985)
26. Indonésie (3 février 1986)
27. Trinité-et-Tobago (25 avril 1986)
28. Koweït (2 mai 1986)
29. Nigéria (14 août 1986)
30. Guinée-Bissau (25 août 1986)
31. Paraguay (26 septembre 1986)
32. Yémen (21 juillet 1987)
33. Cabo Verde (10 août 1987)
34. Sao Tomé-et-Principe (3 novembre 1987)
35. Chypre (12 décembre 1988)
36. Brésil (22 décembre 1988)
37. Antigua-et-Barbuda (2 février 1989)
38. République démocratique du Congo (17 février 1989)
39. Kenya (2 mars 1989)
40. Somalie (24 juillet 1989)
41. Oman (17 août 1989)
42. Botswana (2 mai 1990)
43. Ouganda (9 novembre 1990)
44. Angola (5 décembre 1990)
45. Grenade (25 avril 1991)
46. Micronésie (États fédérés de) [29 avril 1991]
47. Îles Marshall (9 août 1991)
48. Seychelles (16 septembre 1991)
49. Djibouti (8 octobre 1991)
50. Dominique (24 octobre 1991)
51. Costa Rica (21 septembre 1992)
52. Uruguay (10 décembre 1992)
53. Saint-Kitts-et-Nevis (7 janvier 1993)
54. Zimbabwe (24 février 1993)
55. Malte (20 mai 1993)
56. Saint-Vincent-et-les Grenadines (1<sup>er</sup> octobre 1993)
57. Honduras (5 octobre 1993)
58. Barbade (12 octobre 1993)
59. Guyana (16 novembre 1993)
60. Bosnie-Herzégovine (12 janvier 1994)
61. Comores (21 juin 1994)
62. Sri Lanka (19 juillet 1994)
63. Viet Nam (25 juillet 1994)
64. Ex-République yougoslave de Macédoine (19 août 1994)
65. Australie (5 octobre 1994)
66. Allemagne (14 octobre 1994)
67. Maurice (4 novembre 1994)
68. Singapour (17 novembre 1994)
69. Sierra Leone (12 décembre 1994)
70. Liban (5 janvier 1995)
71. Italie (13 janvier 1995)
72. Îles Cook (15 février 1995)
73. Croatie (5 avril 1995)
74. Bolivie (État plurinational de) [28 avril 1995]
75. Slovénie (16 juin 1995)
76. Inde (29 juin 1995)
77. Autriche (14 juillet 1995)
78. Grèce (21 juillet 1995)
79. Tonga (2 août 1995)
80. Samoa (14 août 1995)
81. Jordanie (27 novembre 1995)
82. Argentine (1<sup>er</sup> décembre 1995)
83. Nauru (23 janvier 1996)

84. République de Corée (29 janvier 1996)
85. Monaco (20 mars 1996)
86. Géorgie (21 mars 1996)
87. France (11 avril 1996)
88. Arabie saoudite (24 avril 1996)
89. Slovaquie (8 mai 1996)
90. Bulgarie (15 mai 1996)
91. Myanmar (21 mai 1996)
92. Chine (7 juin 1996)
93. Algérie (11 juin 1996)
94. Japon (20 juin 1996)
95. Finlande (21 juin 1996)
96. Irlande (21 juin 1996)
97. République tchèque (21 juin 1996)
98. Norvège (24 juin 1996)
99. Suède (25 juin 1996)
100. Pays-Bas (28 juin 1996)
101. Panama (1<sup>er</sup> juillet 1996)
102. Mauritanie (17 juillet 1996)
103. Nouvelle-Zélande (19 juillet 1996)
104. Haïti (31 juillet 1996)
105. Mongolie (13 août 1996)
106. Palaos (30 septembre 1996)
107. Malaisie (14 octobre 1996)
108. Brunéi Darussalam (5 novembre 1996)
109. Roumanie (17 décembre 1996)
110. Papouasie-Nouvelle-Guinée (14 janvier 1997)
111. Espagne (15 janvier 1997)
112. Guatemala (11 février 1997)
113. Pakistan (26 février 1997)
114. Fédération de Russie (12 mars 1997)
115. Mozambique (13 mars 1997)
116. Îles Salomon (23 juin 1997)
117. Guinée équatoriale (21 juillet 1997)
118. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (25 juillet 1997)
119. Chili (25 août 1997)
120. Bénin (16 octobre 1997)
121. Portugal (3 novembre 1997)
122. Afrique du Sud (23 décembre 1997)
123. Gabon (11 mars 1998)
124. Union européenne (1<sup>er</sup> avril 1998)
125. République démocratique populaire lao (5 juin 1998)
126. Suriname (9 juillet 1998)
127. Népal (2 novembre 1998)
128. Belgique (13 novembre 1998)
129. Pologne (13 novembre 1998)
130. Ukraine (26 juillet 1999)
131. Vanuatu (10 août 1999)
132. Nicaragua (3 mai 2000)
133. Maldives (7 septembre 2000)
134. Luxembourg (5 octobre 2000)
135. Serbie (12 mars 2001)
136. Bangladesh (27 juillet 2001)
137. Madagascar (22 août 2001)
138. Hongrie (5 février 2002)
139. Arménie (9 décembre 2002)
140. Qatar (9 décembre 2002)
141. Tuvalu (9 décembre 2002)
142. Kiribati (24 février 2003)
143. Albanie (23 juin 2003)
144. Canada (7 novembre 2003)
145. Lituanie (12 novembre 2003)
146. Danemark (16 novembre 2004)
147. Lettonie (23 décembre 2004)
148. Burkina Faso (25 janvier 2005)
149. Estonie (26 août 2005)
150. Bélarus (30 août 2006)
151. Nioué (11 octobre 2006)
152. Monténégro (23 octobre 2006)
153. République de Moldova (6 février 2007)
154. Lesotho (31 mai 2007)
155. Maroc (31 mai 2007)
156. Congo (9 juillet 2008)
157. Libéria (25 septembre 2008)
158. Suisse (1<sup>er</sup> mai 2009)
159. République dominicaine (10 juillet 2009)
160. Tchad (14 août 2009)
161. Malawi (28 septembre 2010)
162. Thaïlande (15 mai 2011)
163. Équateur (24 septembre 2012)
164. Swaziland (24 septembre 2012)
165. Timor-Leste (8 janvier 2013)
166. Niger (7 août 2013)
167. État de Palestine (2 janvier 2015)
168. Azerbaïdjan (16 juin 2016)

b) *Accord relatif à l'application de la Partie XI de la Convention*

1. Kenya (29 juillet 1994)
2. Ex-République yougoslave de Macédoine (19 août 1994)
3. Australie (5 octobre 1994)
4. Allemagne (14 octobre 1994)
5. Belize (21 octobre 1994)
6. Maurice (4 novembre 1994)
7. Singapour (17 novembre 1994)
8. Sierra Leone (12 décembre 1994)
9. Seychelles (15 décembre 1994)
10. Liban (5 janvier 1995)
11. Italie (13 janvier 1995)
12. Îles Cook (15 février 1995)
13. Croatie (5 avril 1995)
14. Bolivie (État plurinational de) [28 avril 1995]
15. Slovénie (16 juin 1995)
16. Inde (29 juin 1995)
17. Paraguay (10 juillet 1995)
18. Autriche (14 juillet 1995)
19. Grèce (21 juillet 1995)
20. Sénégal (25 juillet 1995)
21. Chypre (27 juillet 1995)
22. Bahamas (28 juillet 1995)
23. Barbade (28 juillet 1995)
24. Côte d'Ivoire (28 juillet 1995)
25. Fidji (28 juillet 1995)
26. Grenade (28 juillet 1995)
27. Guinée (28 juillet 1995)
28. Islande (28 juillet 1995)
29. Jamaïque (28 juillet 1995)
30. Namibie (28 juillet 1995)
31. Nigéria (28 juillet 1995)
32. Ouganda (28 juillet 1995)
33. Serbie (28 juillet 1995)
34. Sri Lanka (28 juillet 1995)
35. Togo (28 juillet 1995)
36. Trinité-et-Tobago (28 juillet 1995)
37. Zambie (28 juillet 1995)
38. Zimbabwe (28 juillet 1995)
39. Tonga (2 août 1995)
40. Samoa (14 août 1995)
41. Micronésie (États fédérés de) [6 septembre 1995]
42. Jordanie (27 novembre 1995)
43. Argentine (1<sup>er</sup> décembre 1995)
44. Nauru (23 janvier 1996)
45. République de Corée (29 janvier 1996)
46. Monaco (20 mars 1996)
47. Géorgie (21 mars 1996)
48. France (11 avril 1996)
49. Arabie saoudite (24 avril 1996)
50. Slovaquie (8 mai 1996)
51. Bulgarie (15 mai 1996)
52. Myanmar (21 mai 1996)
53. Chine (7 juin 1996)
54. Algérie (11 juin 1996)
55. Japon (20 juin 1996)
56. Finlande (21 juin 1996)
57. Irlande (21 juin 1996)
58. République tchèque (21 juin 1996)
59. Norvège (24 juin 1996)
60. Suède (25 juin 1996)
61. Malte (26 juin 1996)
62. Pays-Bas (28 juin 1996)
63. Panama (1<sup>er</sup> juillet 1996)
64. Mauritanie (17 juillet 1996)
65. Nouvelle-Zélande (19 juillet 1996)
66. Haïti (31 juillet 1996)
67. Mongolie (13 août 1996)
68. Palaos (30 septembre 1996)
69. Malaisie (14 octobre 1996)
70. Brunéi Darussalam (5 novembre 1996)
71. Roumanie (17 décembre 1996)
72. Papouasie-Nouvelle-Guinée (14 janvier 1997)
73. Espagne (15 janvier 1997)
74. Guatemala (11 février 1997)
75. Oman (26 février 1997)
76. Pakistan (26 février 1997)
77. Fédération de Russie (12 mars 1997)
78. Mozambique (13 mars 1997)
79. Îles Salomon (23 juin 1997)
80. Guinée équatoriale (21 juillet 1997)
81. Philippines (23 juillet 1997)
82. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (25 juillet 1997)
83. Chili (25 août 1997)
84. Bénin (16 octobre 1997)
85. Portugal (3 novembre 1997)
86. Afrique du Sud (23 décembre 1997)
87. Gabon (11 mars 1998)
88. Union européenne (1<sup>er</sup> avril 1998)
89. République démocratique populaire lao (5 juin 1998)

- |  |   |
|--|---|
| 90. République-Unie de Tanzanie (25 juin 1998) | 120. Burkina Faso (25 janvier 2005)           |
| 91. Suriname (9 juillet 1998)                  | 121. Botswana (31 janvier 2005)               |
| 92. Népal (2 novembre 1998)                    | 122. Estonie (26 août 2005)                   |
| 93. Belgique (13 novembre 1998)                | 123. Viet Nam (27 avril 2006)                 |
| 94. Pologne (13 novembre 1998)                 | 124. Bélarus (30 août 2006)                   |
| 95. Ukraine (26 juillet 1999)                  | 125. Nioué (11 octobre 2006)                  |
| 96. Vanuatu (10 août 1999)                     | 126. Monténégro (23 octobre 2006)             |
| 97. Nicaragua (3 mai 2000)                     | 127. République de Moldova (6 février 2007)   |
| 98. Indonésie (2 juin 2000)                    | 128. Lesotho (31 mai 2007)                    |
| 99. Maldives (7 septembre 2000)                | 129. Maroc (31 mai 2007)                      |
| 100. Luxembourg (5 octobre 2000)               | 130. Uruguay (7 août 2007)                    |
| 101. Bangladesh (27 juillet 2001)              | 131. Brésil (25 octobre 2007)                 |
| 102. Madagascar (22 août 2001)                 | 132. Cabo Verde (23 avril 2008)               |
| 103. Costa Rica (20 septembre 2001)            | 133. Congo (9 juillet 2008)                   |
| 104. Hongrie (5 février 2002)                  | 134. Guyana (25 septembre 2008)               |
| 105. Tunisie (24 mai 2002)                     | 135. Libéria (25 septembre 2008)              |
| 106. Cameroun (28 août 2002)                   | 136. Suisse (1 <sup>er</sup> mai 2009)        |
| 107. Koweït (2 août 2002)                      | 137. République dominicaine (10 juillet 2009) |
| 108. Cuba (17 octobre 2002)                    | 138. Tchad (14 août 2009)                     |
| 109. Arménie (9 décembre 2002)                 | 139. Angola (7 septembre 2010)                |
| 110. Qatar (9 décembre 2002)                   | 140. Malawi (28 septembre 2010)               |
| 111. Tuvalu (9 décembre 2002)                  | 141. Thaïlande (15 mai 2011)                  |
| 112. Kiribati (24 février 2003)                | 142. Équateur (24 septembre 2012)             |
| 113. Mexique (10 avril 2003)                   | 143. Swaziland (24 septembre 2012)            |
| 114. Albanie (23 juin 2003)                    | 144. Timor-Leste (8 janvier 2013)             |
| 115. Honduras (28 juillet 2003)                | 145. Niger (7 août 2013)                      |
| 116. Canada (7 novembre 2003)                  | 146. Yémen (13 octobre 2014)                  |
| 117. Lituanie (12 novembre 2003)               | 147. État de Palestine (2 janvier 2015)       |
| 118. Danemark (16 novembre 2004)               | 148. Antigua-et-Barbuda (3 mai 2016)          |
| 119. Lettonie (23 décembre 2004)               | 149. Azerbaïdjan (16 juin 2016)               |
|  | 150. Ghana (23 septembre 2016)                |

c) *Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention relatives à la conservation et à la gestion des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs*

- |   |  |
|---|--|
| 1. Tonga (31 juillet 1996)                      | 15. Fédération de Russie (4 août 1997)             |
| 2. Sainte-Lucie (9 août 1996)                   | 16. Seychelles (20 mars 1998)                      |
| 3. États-Unis d'Amérique (21 août 1996)         | 17. Namibie (8 avril 1998)                         |
| 4. Sri Lanka (24 octobre 1996)                  | 18. Iran (République islamique d') [17 avril 1998] |
| 5. Samoa (25 octobre 1996)                      | 19. Maldives (30 décembre 1998)                    |
| 6. Fidji (12 décembre 1996)                     | 20. Îles Cook (1 <sup>er</sup> avril 1999)         |
| 7. Norvège (30 décembre 1996)                   | 21. Papouasie-Nouvelle-Guinée (4 juin 1999)        |
| 8. Nauru (10 janvier 1997)                      | 22. Monaco (9 juin 1999)                           |
| 9. Bahamas (16 janvier 1997)                    | 23. Canada (3 août 1999)                           |
| 10. Sénégal (30 janvier 1997)                   | 24. Uruguay (10 septembre 1999)                    |
| 11. Îles Salomon (13 février 1997)              | 25. Australie (23 décembre 1999)                   |
| 12. Islande (14 février 1997)                   | 26. Brésil (8 mars 2000)                           |
| 13. Maurice (25 mars 1997)                      | 27. Barbade (22 septembre 2000)                    |
| 14. Micronésie (États fédérés de) [23 mai 1997] |  |

28. Nouvelle-Zélande (18 avril 2001)
29. Costa Rica (18 juin 2001)
30. Malte (11 novembre 2001)
31. Royaume-Uni (10 décembre 2001)  
[19 décembre 2003]
32. Chypre (25 septembre 2002)
33. Ukraine (27 février 2003)
34. Îles Marshall (19 mars 2003)
35. Afrique du Sud (14 août 2003)
36. Inde (19 août 2003)
37. Union européenne (19 décembre 2003)
38. Allemagne (19 décembre 2003)
39. Autriche (19 décembre 2003)
40. Belgique (19 décembre 2003)
41. Danemark (19 décembre 2003)
42. Espagne (19 décembre 2003)
43. Finlande (19 décembre 2003)
44. France (19 décembre 2003)
45. Grèce (19 décembre 2003)
46. Irlande (19 décembre 2003)
47. Italie (19 décembre 2003)
48. Luxembourg (19 décembre 2003)
49. Pays-Bas (19 décembre 2003)
50. Portugal (19 décembre 2003)
51. Suède (19 décembre 2003)
52. Kenya (13 juillet 2004)
53. Belize (14 juillet 2005)
54. Kiribati (15 septembre 2005)
55. Guinée (16 septembre 2005)
56. Libéria (16 septembre 2005)
57. Pologne (14 mars 2006)
58. Slovénie (15 juin 2006)
59. Estonie (7 août 2006)
60. Japon (7 août 2006)
61. Trinité-et-Tobago (13 septembre 2006)
62. Nioué (11 octobre 2006)
63. Bulgarie (13 décembre 2006)
64. Lettonie (5 février 2007)
65. Lituanie (1<sup>er</sup> mars 2007)
66. République tchèque (19 mars 2007)
67. Roumanie (16 juillet 2007)
68. République de Corée (1<sup>er</sup> février 2008)
69. Palaos (26 mars 2008)
70. Oman (14 mai 2008)
71. Hongrie (16 mai 2008)
72. Slovaquie (6 novembre 2008)
73. Mozambique (10 décembre 2008)
74. Panama (16 décembre 2008)
75. Tuvalu (2 février 2009)
76. Indonésie (28 septembre 2009)
77. Nigéria (2 novembre 2009)
78. Saint-Vincent-et-les Grenadines  
(29 octobre 2010)
79. Maroc (19 septembre 2012)
80. Bangladesh (5 novembre 2012)
81. Croatie (10 septembre 2013)
82. Philippines (24 septembre 2014)
83. Chili (11 février 2016)



## II. INFORMATIONS JURIDIQUES RELATIVES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LE DROIT DE LA MER

### TRAITÉS BILATÉRAUX

#### 1. *Lituanie, Fédération de Russie et Suède*

*Accord entre le Gouvernement de la République de Lituanie, le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant le point de rencontre des limites de la zone économique exclusive et du plateau continental de chaque pays dans la mer Baltique, 30 novembre 2005<sup>1</sup>*

Le Gouvernement de la République de Lituanie, le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement du Royaume de Suède, ci-après dénommés « les Parties »,

Désireux de déterminer le point où coïncident les limites de la zone économique exclusive et du plateau continental de la République de Lituanie, de la Fédération de Russie et du Royaume de Suède dans la mer Baltique,

Compte tenu des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982,

Sont convenus de ce qui suit :

#### *Article premier*

La ligne de délimitation part du point ayant les coordonnées géographiques 55° 55, 435' N, 19° 02, 923' E calculées sur la base du système de coordonnées de 1942, et 55° 55, 420' N, 19° 02, 805' E calculées sur la base du système de coordonnées WGS 84, ce point ayant été fixé dans le traité du 24 octobre 1997 entre la République de Lituanie et la Fédération de Russie concernant la délimitation de la zone économique et du plateau continental dans la mer Baltique. La ligne de délimitation est une ligne droite (ligne loxodromique) qui va jusqu'au point de rencontre des limites de la zone économique exclusive et du plateau continental de la République de Lituanie, de la Fédération de Russie et du Royaume de Suède dans la mer Baltique, qui est situé sur la ligne de délimitation fixée par l'Accord du 18 avril 1988 conclu entre le Gouvernement du Royaume de Suède et le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la délimitation du plateau continental, de la zone de pêche suédoise et de la zone économique soviétique dans la mer Baltique.

#### *Article 2*

Les coordonnées géographiques du point de rencontre des limites de la zone économique exclusive et du plateau continental de chaque pays dans la mer Baltique dont il est fait mention à l'article premier du présent Accord sont les suivantes :

55° 55,921' N, 19° 01, 268' E, calculées sur la base du système de coordonnées WGS 84, et

55° 55,936' N, 19° 01, 387' E, calculées sur la base du système de coordonnées de 1942.

---

<sup>1</sup> Enregistré au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies par la Lituanie le 6 janvier 2016, sous le numéro 53411. Entrée en vigueur le 17 juin 2011, conformément à l'article 3.

*Article 3*

Les Parties se notifieront mutuellement l'achèvement des procédures requises en droit interne pour permettre l'entrée en vigueur du présent Accord.

Le présent Accord entrera en vigueur le trentième jour suivant la date à laquelle la dernière de ces notifications sera soumise.

Fait à Vilnius, le 30 novembre 2005, en trois exemplaires originaux, chacun en langues lituanienne, russe et suédoise, les trois textes faisant également foi.

## 2. Lituanie et Suède

### *Accord entre le Gouvernement de la République de Lituanie et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant la délimitation de la zone économique exclusive et du plateau continental de chaque pays dans la mer Baltique, 10 avril 2014<sup>2</sup>*

Le Gouvernement de la République de Lituanie et le Gouvernement du Royaume de Suède (ci-après dénommés les « Parties contractantes »),

Désireux de déterminer la ligne qui délimite la zone économique exclusive et le plateau continental de chaque pays, et

Compte tenu des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982, ainsi que des autres principes et règles du droit international applicables,

Sont convenus de ce qui suit :

#### *Article premier*

1. La ligne de délimitation de la zone économique exclusive et du plateau continental suit les lignes droites (lignes géodésiques) reliant les points mentionnés à l'article 2.
2. Dans le cadre du présent Accord, les coordonnées des points sont fixées sur la base du Système européen de référence terrestre de 1989.

#### *Article 2*

1. La ligne de délimitation est tracée à partir du point A, défini dans l'Accord entre le Gouvernement de la République de Lituanie, le Gouvernement de la Fédération de Russie et le Gouvernement du Royaume de Suède concernant le point de rencontre des limites de la zone économique exclusive et du plateau continental de chaque pays dans la mer Baltique. La ligne de délimitation va jusqu'au point D en passant par les points B et C, ces trois points ayant les coordonnées géographiques suivantes :

Point B : 55° 57,300' N, 19° 03,983' E

Point C : 55° 58,867' N, 19° 04,817' E

Point D : 56° 02,433' N, 19° 05,600' E

2. Au-delà du point D, la ligne de délimitation se poursuit jusqu'à un point qui sera fixé de concert avec le troisième État concerné.
3. La ligne de délimitation est indiquée sur la carte jointe au présent Accord.

#### *Article 3*

Le présent Accord entrera en vigueur le jour de la réception de la dernière notification écrite par laquelle les Parties contractantes s'informent mutuellement de l'achèvement de toutes les procédures nécessaires sur le plan interne.

Fait à Stockholm, le 10 avril 2014, en deux exemplaires originaux en langues lituanienne, suédoise et anglaise, tous les textes faisant également foi. En cas de divergence d'interprétation, le texte anglais prévaudra.

---

<sup>2</sup> Enregistré au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies par la Lituanie le 6 janvier 2016, sous le numéro 53412. Entrée en vigueur le 23 décembre 2014, conformément à l'article 3.



### III. COMMUNICATIONS DES ÉTATS

#### A. ÉQUATEUR ET PÉROU

##### *Déclaration conjointe proclamant le golfe de Guayaquil baie historique, 23 novembre 2012<sup>1</sup>*

Les Présidents de la République de l'Équateur, S. E. M. Rafael Correa Delgado, et de la République du Pérou, S. E. M. Ollanta Humala Tasso, réunis à Cuenca (Équateur) le 23 novembre 2012, à l'occasion de la rencontre présidentielle de la sixième Réunion du Cabinet binational du Pérou et de l'Équateur,

Considérant que l'Accord par échange de notes à teneur identique entre l'Équateur et le Pérou sur les frontières maritimes, en date du 2 mai 2011 :

- i) Consacre l'engagement des deux pays d'agir conjointement en vue de proclamer le golfe de Guayaquil baie historique (par. 1);
- ii) Dispose que, eu égard aux caractéristiques de la zone jouxtant la frontière terrestre commune, la limite entre les espaces maritimes relevant de la souveraineté et de la juridiction des deux États suit le parallèle 3° 23' 31,65" S dans le système WGS 84 (par. 2);
- iii) Dispose que le point de départ de la frontière maritime est le point de convergence des lignes de base du Pérou et de l'Équateur (par. 3) et que celle-ci s'étend jusqu'à 200 milles marins de ce point (par. 4);
- iv) Dispose que les eaux intérieures des deux États seront délimitées par le parallèle 3° 23' 31,65" S dans le système WGS 84 sans préjudice de la liberté de navigation internationale reconnue par le droit international coutumier et consacrée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 (par. 5);

Sachant que le golfe de Guayaquil s'étend de la péninsule de Santa Elena (Équateur) au cap Blanco (Pérou),

Tenant compte des études historiques, juridiques, cartographiques et géomorphologiques effectuées par le groupe de travail péruvo-équatorien à l'appui de la Déclaration conjointe proclamant le golfe de Guayaquil baie historique, auxquelles renvoie la Déclaration présidentielle sur le renforcement de l'intégration pour l'insertion sociale et le développement durable, du 29 février 2012,

Considérant que les eaux du golfe de Guayaquil appartiennent depuis des siècles à chaque État dans la zone relevant de sa souveraineté et de sa juridiction, en raison des particularités géographiques et écosystémiques, et tenant compte de l'importance qu'elles revêtent pour les populations équatorienne et péruvienne en tant que lieu d'exploitation des ressources naturelles, d'échanges commerciaux et de navigation,

Considérant que l'Équateur et le Pérou exercent depuis toujours leur souveraineté et leur juridiction sur la partie du golfe de Guayaquil qui leur revient, notamment par leur législation et en particulier les lignes de base qu'ils ont fixées,

Considérant les perspectives que la Déclaration conjointe ouvre aux deux États et aux deux peuples en ce qui concerne la coopération, la conservation, l'exploration et l'exploitation durable des ressources du golfe de Guayaquil, l'étude de phénomènes tels que les changements climatiques, ainsi que la nécessité de réprimer plus efficacement les activités érigées en infraction par la législation des deux États et de faire face aux menaces contre leur sécurité,

Déclarent que :

I. Le golfe de Guayaquil, qui s'étend de la péninsule de Santa Elena (Équateur) au cap Blanco (Pérou), est une baie historique.

---

<sup>1</sup> *Original* : espagnol. Déclaration transmise dans des notes verbales datées du 3 octobre 2016, adressées au Secrétaire général par les Représentants permanents de l'Équateur et du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies.

II. La limite extérieure de la baie historique est constituée par les lignes de base droites du Pérou et de l'Équateur, qui convergent au point de départ de la frontière maritime entre les deux pays (3° 23' 31,65" S et 81° 9' 12,53" O dans le système WGS 84).

III. Les eaux de la baie historique situées en deçà des lignes de base droites du Pérou et de l'Équateur, avec leur sol et leur sous-sol, sont des eaux intérieures relevant de la souveraineté et de la juridiction de chacun des États déclarants, sans préjudice de la liberté de navigation internationale reconnue par le droit international coutumier et consacrée par la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982.

IV. Les deux États approfondiront les études et renforceront la coopération aux fins de l'inclusion sociale et du développement de leurs populations, en particulier des populations riveraines du golfe de Guayaquil. À cette fin, les deux États concluront des accords sur la conservation, l'exploration et l'exploitation durable des ressources du golfe de Guayaquil, la lutte contre les effets des changements climatiques, la lutte contre les activités illicites et d'autres questions d'intérêt commun. En particulier, des accords spécifiques seront adoptés en ce qui concerne l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles partagées à la frontière maritime entre les deux États, comme le pétrole et le gaz.

V. Les deux États communiqueront le texte de la présente déclaration conjointe à l'Organisation des Nations Unies.

Le Président de la République de l'Équateur :  
(Signé) RAFAEL CORREA DELGADO

Le Président de la République du Pérou :  
(Signé) OLLANTA HUMALA TASSO

## B. MEXIQUE

### *Note verbale datée du 14 septembre 2016, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies<sup>2</sup>*

La Mission permanente du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies [...] a l'honneur de se référer au *Bulletin du droit de la mer* n° 89 publié par la Division [des affaires maritimes et du droit de la mer], dans lequel le Secrétaire général informe les États Membres du décret n° 2015-550 pris par le Gouvernement français le 18 mai 2015 définissant les lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale française adjacente aux côtes de l'île de Clipperton.

Après avoir tenu des consultations internes sur la question avec les autorités mexicaines compétentes, le Gouvernement mexicain déclare qu'il conserve tous droits sur la zone qui relève de sa juridiction en vertu du droit international.

[...]

---

<sup>2</sup> Voir [www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/communications/mex\\_note\\_20161122\\_re\\_fra.pdf](http://www.un.org/Depts/los/LEGISLATIONANDTREATIES/PDFFILES/communications/mex_note_20161122_re_fra.pdf) (en anglais uniquement).

## IV. AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU DROIT DE LA MER

### A. LISTE DES CONCILIEATEURS, DES ARBITRES ET DES EXPERTS DÉSIGNÉS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2 DES ANNEXES V, VII ET VIII DE LA CONVENTION, AU 30 NOVEMBRE 2016

#### *Liste des conciliateurs et des arbitres désignés en application de l'article 2 des annexes V et VII de la Convention<sup>1</sup>*

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Afrique du Sud	M. Albertus Jacobus Hoffmann, juge, vice-président du Tribunal international du droit de la mer, arbitre	25 avril 2014
Algérie	M. Boualem Bouguetaia, juge, vice-président du Tribunal international du droit de la mer	23 novembre 2016
Allemagne	Mme Renate Platzoeder, arbitre	25 mars 1996
Argentine	Mme Frida María Armas Pfrter, conciliatrice et arbitre	28 septembre 2009
	M. Horacio Adolfo Basabe, ambassadeur, conciliateur et arbitre	4 septembre 2013
	M. Marcelo Gustavo Kohen, professeur, conciliateur et arbitre	4 septembre 2013
	M. Holger Federico Martinsen, ministre, conciliateur et arbitre	4 septembre 2013
Australie	Sir Gerard Brennan, AC, KBE, arbitre	19 août 1999
	M. Henry Burmester, QC, arbitre	19 août 1999
	M. Ivan Shearer, AM, arbitre	19 août 1999
Autriche	M. Gerhard Hafner, professeur au Département du droit international et des relations internationales de l'Université de Vienne, membre de la Cour permanente d'arbitrage (La Haye), conciliateur à la Cour de conciliation et d'arbitrage de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ancien membre de la Commission du droit international, conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
	M. Gerhard Loibl, professeur, Académie diplomatique de Vienne, conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
	M. Helmut Tichy, ambassadeur, directeur adjoint du Bureau du conseiller juridique du Ministère fédéral autrichien des affaires européennes et internationales, conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
	M. Helmut Türk, ambassadeur, juge du Tribunal international du droit de la mer, membre de la Cour permanente d'arbitrage (La Haye), conciliateur et arbitre	9 janvier 2008
Belgique	M. Erik Franckx, professeur, président du Département de droit international et européen à la Vrije Universiteit Brussel	1 <sup>er</sup> mai 2014
	M. Philippe Gautier, greffier du Tribunal international du droit de la mer	1 <sup>er</sup> mai 2014
Bésil	M. Walter de Sá Leitão, conciliateur et arbitre	10 septembre 2001
Chili	M. Helmut Brunner Nöer, conciliateur	18 novembre 1998
	M. Rodrigo Díaz Albónico, conciliateur	18 novembre 1998
	M. Carlos Martínez Sotomayor, conciliateur	18 novembre 1998
	M. Eduardo Vío Grossi, conciliateur	18 novembre 1998

<sup>1</sup> Source : *Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général*, chapitre XXI, section 6 ([https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtmsg\\_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtmsg3&clang=\\_fr](https://treaties.un.org/Pages/ViewDetailsIII.aspx?src=TREATY&mtmsg_no=XXI-6&chapter=21&Temp=mtmsg3&clang=_fr)).

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Chili ( <i>suite</i> )	M. José Miguel Barros Franco, arbitre	18 novembre 1998
	Mme María Teresa Infante Caffi, arbitre	18 novembre 1998
	M. Edmundo Vargas Carreño, arbitre	18 novembre 1998
	M. Fernando Zegers Santa Cruz, arbitre	18 novembre 1998
Chypre	M. Andrew Jacovides, ambassadeur, conciliateur et arbitre	23 février 2007
	Mme Christina G. Hioureas, conciliatrice et arbitre	15 janvier 2016
Costa Rica	M. Carlos Fernando Alvarado Valverde, conciliateur et arbitre	15 mars 2000
Espagne	M. José Antonio de Yturriaga Barberán, ambassadeur itinérant, conciliateur	7 février 2002
	M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo García, ambassadeur itinérant, conciliateur	23 juin 1999
	M. Aurelio Pérez Giralda, chef du Bureau des affaires juridiques internationales du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	7 février 2002
	M. José Antonio Pastor Ridruejo, juge de la Cour européenne des droits de l'homme, arbitre	7 février 2002
	M. Juan Antonio Yáñez-Barnuevo García, arbitre	26 mars 2012
	Mme Concepción Escobar Hernández, conciliatrice et arbitre	26 mars 2012
Estonie	Mme Ene Lillipuu, chef du service juridique de l'Administration maritime estonienne, conciliatrice et arbitre	18 décembre 2006
	M. Heiki Lindpere, directeur de l'Institut de droit de l'Université de Tartu, arbitre	18 décembre 2006
Fédération de Russie	M. Vladimir S. Kotliar, arbitre	26 mai 1997
	M. Kamil A. Bekyashev, professeur, arbitre	4 mars 1998
	M. Alexander N. Vylegjanin, directeur du Département juridique du Conseil de recherche sur les forces productives de l'Académie des sciences de Russie, arbitre	17 janvier 2003
Finlande	M. Kari Hakapää, professeur, conciliateur et arbitre	25 mai 2001
	M. Martti Koskenniemi, professeur, conciliateur et arbitre	25 mai 2001
	M. Gutav Möller, juge, conciliateur et arbitre	25 mai 2001
	Mme Pekka Vihervuori, juge, conciliatrice et arbitre	25 mai 2001
France	M. Alain Pellet, arbitre	16 décembre 2015
	M. Pierre-Marie Dupuy, arbitre	4 février 1998
	M. Jean-Pierre Queneudec, arbitre	4 février 1998
	M. Laurent Lucchini, arbitre	4 février 1998
Ghana	M. Thomas A. Mensah, juge, conciliateur et arbitre (ancien juge et premier président du Tribunal international du droit de la mer des Nations Unies)	30 mai 2013
	M. Martin Tsamenyi, professeur de droit à l'Université de Wollongong (Australie) et directeur du Centre national australien pour les ressources océaniques et la sécurité, conciliateur et arbitre	30 mai 2013
Guatemala	M. Lesther Antonio Ortega Lemus, ministre conseiller, conciliateur et arbitre	26 mars 2014
Indonésie	M. Hasjim Djalal, professeur, conciliateur et arbitre	3 août 2001
	M. Ety Roesmaryati Agoes, SH, LLM, conciliateur et arbitre	3 août 2001
	M. Sudirman Saad, DH, M. Hum, conciliateur et arbitre	3 août 2001
	M. Kresno Bruntoro, SH, LLM, capitaine de corvette, conciliateur et arbitre	3 août 2001

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Islande	M. Gudmundur Eiriksson, ambassadeur, conciliateur et arbitre	13 septembre 2013
	M. Tomas H. Heidar, conseiller juridique du Ministère des affaires étrangères, conciliateur et arbitre	13 septembre 2013
Italie	M. Umberto Leanza, professeur, conciliateur et arbitre	21 septembre 1999
	M. Luigi Vittorio Ferraris, ambassadeur, conciliateur	21 septembre 1999
	M. Giuseppe Jacoangeli, ambassadeur, conciliateur	21 septembre 1999
	M. Tullio Scovazzi, professeur, arbitre	21 septembre 1999
	M. Paolo Guido Spinelli, ancien chef du service des affaires juridiques, des différends diplomatiques et des accords internationaux du Ministère italien des affaires étrangères, conciliateur	28 juin 2011
	M. Maurizio Maresca, arbitre	28 juin 2011
Japon	M. Hisashi Owada, juge de la Cour internationale de Justice, arbitre	28 septembre 2000
	M. Nisuke Ando, professeur émérite de l'Université de Kyoto (Japon), arbitre	28 septembre 2000
	M. Shunji Yanai, juge, président du Tribunal international du droit de la mer, conciliateur et arbitre	4 octobre 2013
Liban	M. Joseph Akl, juge du Tribunal international du droit de la mer, arbitre	31 janvier 2014
Maurice	M. Dheerendra Kumar Dabee, GOSK, SC, solliciteur général, arbitre	5 novembre 2014
	M. Milan J. N. Meearbhan, GOSK, ambassadeur, représentant permanent de Maurice, arbitre	5 novembre 2014
	Mme Aruna Devi Narain, conseillère parlementaire, arbitre	5 novembre 2014
	M. Philippe Sands, QC, professeur, arbitre	5 novembre 2014
Mexique	M. Alberto Székely Sánchez, ambassadeur, conseiller spécial du Secrétaire aux affaires relatives aux eaux internationales, arbitre	9 décembre 2002
	M. Alonso Gómez Robledo Verduzco, chercheur, Institut de recherche juridique de l'Université autonome nationale de Mexico, membre du Comité juridique interaméricain de l'Organisation des États américains, arbitre	9 décembre 2002
	M. Agustín Rodríguez Malpica Esquivel, capitaine de frégate, JN LD DEM, chef du groupe juridique du secrétariat de la Marine, arbitre	9 décembre 2002
	M. Juan Jorge Quiroz Richards, lieutenant de frégate, SJN LD, secrétariat de la Marine, arbitre	9 décembre 2002
	M. José Luis Vallarta Marrón, ambassadeur, ancien Représentant permanent du Mexique auprès de l'Autorité internationale des fonds marins, conciliateur	9 décembre 2002
	M. Alejandro Sobarzo, membre de la délégation nationale auprès de la Cour permanente d'arbitrage, conciliateur	9 décembre 2002
	M. Joel Hernández García, conseiller juridique adjoint, du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	9 décembre 2002
	M. Erasmo Lara Cabrera, directeur du droit international III, conseiller juridique du Ministère des affaires étrangères, conciliateur	9 décembre 2002
Mongolie	M. Rüdiger Wolfrum, professeur, arbitre	22 février 2005
	M. Jean-Pierre Cot, professeur, arbitre	22 février 2005
Norvège	M. Carsten Smith, président de la Cour suprême, conciliateur et arbitre	22 novembre 1999
	Mme Karin Bruzelius, juge de la Cour suprême, conciliatrice et arbitre	22 novembre 1999
	M. Hans Wilhelm Longva, directeur général du département des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères, conciliateur et arbitre	22 novembre 1999
	M. Per Tresselt, ambassadeur, conciliateur et arbitre	22 novembre 1999

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Pays-Bas	M. E. Hey, arbitre	9 février 1998
	M. A. Soons, professeur, arbitre	9 février 1998
	M. A. Bos, arbitre	9 février 1998
	Mme Barbara Kwiatkowska, professeur, arbitre	29 mai 2002
Pologne	M. Janusz Symonides, conciliateur et arbitre	14 mai 2004
	M. Stanislaw Pawlak, conciliateur et arbitre	14 mai 2004
	Mme Maria Dragun-Gertner, conciliatrice et arbitre	14 mai 2004
Portugal	M. José Manuela Pureza, professeur, conciliateur	5 octobre 2011
	M. João Madureira, conciliateur	5 octobre 2011
	M. Mateus Kowalski, conciliateur	5 octobre 2011
	M. Tiago Pitta e Cunha, conciliateur	5 octobre 2011
	M. Nuno Sérgio Marques Antunes, professeur, arbitre	5 octobre 2011
République de Corée	M. Jin-Hyun Paik, professeur, conciliateur et arbitre	14 février 2013
République tchèque	M. Václav Mikulka, conciliateur et arbitre	27 mars 2014
République-Unie de Tanzanie	M. James Kateka, ambassadeur, juge du Tribunal international du droit de la mer, conciliateur et arbitre	18 septembre 2013
Roumanie	M. Bogdan Aurescu, secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères, membre de la Cour permanente d'arbitrage, arbitre	2 octobre 2009
	M. Cosmin Dinescu, directeur général des affaires juridiques du Ministère des affaires étrangères, arbitre	2 octobre 2009
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Michael Wood, conciliateur et arbitre	2 novembre 2010
	Sir Elihu Lauterpacht, QC, conciliateur et arbitre	19 février 1998 2 novembre 2010
	M. Vaughan Lowe, QC, professeur, conciliateur et arbitre	2 novembre 2010
	M. David Anderson, conciliateur et arbitre	14 septembre 2005 2 novembre 2010
Singapour	M. S. Jayakumar, professeur de droit à l'Université nationale de Singapour, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
	M. Tommy Koh, professeur de droit à l'Université nationale de Singapour, ambassadeur itinérant, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
	M. Chan Sek Keong, juge en chef à la retraite, ancien procureur général, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
	M. Lionel Yee Woon Chin, solliciteur général, conciliateur et arbitre	5 avril 2016
Slovaquie	M. Marek Smid, département du droit international du Ministère slovaque des affaires étrangères, conciliateur	9 juillet 2004
	M. Peter Tomka, juge de la Cour internationale de Justice, arbitre	9 juillet 2004
Soudan	M. Sayed Shawgi Hussain, arbitre	8 septembre 1995
	M. Ahmed Elmufti, arbitre	8 septembre 1995
	M. Abd Elrahman Elkhalfifa, conciliateur	8 septembre 1995
	M. Sayed Eltahir Hamadalla, conciliateur	8 septembre 1995
	M. Elihu Lauterpacht, CBE QC, professeur, arbitre	8 septembre 1995
	Sir Arthur Watts, KCMG QC, arbitre	8 septembre 1995

<i>État partie</i>	<i>Nominations</i>	<i>Date du dépôt de la notification auprès du Secrétaire général</i>
Sri Lanka	M. M. S. Aziz, PC, conciliateur et arbitre	17 janvier 1996
	M. C. W. Pinto, secrétaire général du Tribunal des différends irano-américains de La Haye, conciliateur et arbitre	17 septembre 2002
Suède	Mme Marie Jacobsson, conseillère juridique principale en droit international du Ministère des affaires étrangères, arbitre	2 juin 2006
	M. Said Mahmoudi, professeur de droit international à l'Université de Stockholm, arbitre	2 juin 2006
Suisse	Mme Laurence Boisson de Chazournes, professeur, arbitre	14 octobre 2014
	M. Andrew Clapham, professeur, arbitre	14 octobre 2014
	M. Lucius Caflisch, professeur, arbitre	14 octobre 2014
	M. Robert Kolb, professeur, arbitre	14 octobre 2014
Trinité-et-Tobago	M. Cecil Bernard, juge de la Cour industrielle de la République de Trinité-et-Tobago, arbitre	17 novembre 2004

**B. DOCUMENTS DIVERS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
ET DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES<sup>2</sup>**

1. A/70/1008 : Lettre datée du 5 août 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies.
2. A/70/1032 : Lettre datée du 6 septembre 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies.
3. A/71/375 : Lettre datée du 8 septembre 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies.
4. A/71/421 : Lettre datée du 29 septembre 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies.
5. A/71/562-S/2016/890 : Lettre datée du 20 octobre 2016, adressée au Secrétaire général par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies.
6. A/71/611-S/2016/955 : Lettre datée du 10 novembre 2016, adressée au Secrétaire général par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République de Chypre auprès de l'Organisation des Nations Unies.

---

<sup>2</sup> Tous les documents de l'Organisation des Nations Unies sont disponibles à l'adresse [www.undocs.org/\[cote du document\]](http://www.undocs.org/[cote du document]) ([www.undocs.org/A/RES/72/72](http://www.undocs.org/A/RES/72/72), par exemple).

